



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr

http://www.snui.fr

Paris, le 14 Juin 2007

Résolution d'orientation

Remettre l'humain au-dessus de l'économie

Espoir, Humanisme, Solidarité, voilà le sens fondamental de notre engagement. Parce que les hommes et les femmes aspirent à la justice sociale, parce que le syndicalisme demeure le meilleur outil de construction du progrès social, le SNUI agira sans relâche pour porter et faire vivre ses valeurs plus que jamais d'actualité.

Le SNUI développera encore ses relations internationales au sein de l'UFE, avec ATTAC, dans les Forums sociaux et avec les syndicats professionnels et les mouvements sociaux de tous pays qui partagent la volonté d'échanger et d'agir ensemble.

Le SNUI poursuivra son ouverture vers d'autres partenaires pour construire des alternatives économiques à la pensée dominante, d'autant plus avec l'ouverture en France d'une période d'engagement d'un programme libéral décomplexé conduisant à considérer l'être humain comme une vulgaire marchandise.

Le SNUI portera à tous les niveaux de son engagement syndical l'unité d'action nécessaire pour garantir l'efficacité des mobilisations pour préserver nos acquis essentiels et conquérir de nouveaux droits.

Face aux tenants du moins d'Etat, moins de solidarités, moins de fonctionnaires et moins d'impôts, le SNUI ne se résignera jamais : la dictature des marchés financiers qui écrase les aspirations démocratiques des peuples est inacceptable !

Pour plus de justice, le SNUI milite et militera pour remettre l'humain au-dessus de l'économie.

Le SNUI continuera d'agir, au plan international, comme au plan national, pour faire vivre ses valeurs de DEMOCRATIE, de JUSTICE, de SOLIDARITE et de PAIX.

Défendre nos valeurs et promouvoir le modèle social

Au plan européen, comme au plan national, qui sont désormais étroitement liés, le SNUI continuera de dénoncer l'attitude des gouvernements qui prônent la libéralisation à Bruxelles sans toujours l'assumer dans leur pays. Le rêve d'une Europe plus juste, plus humaine, plus solidaire et plus démocratique auquel le SNUI aspire, est aujourd'hui essentiellement détourné par la construction de l'Europe des marchés, de la finance et du dumping fiscal et social.

Le SNUI ne se résignera jamais !

Nous n'accepterons pas que notre pays et ses partenaires européens :

- détruisent les services publics,
- contestent le rôle régulateur de l'Etat,
- fondent les principes de leur économie sur la prétendue « concurrence libre et non faussée ».

En Europe et en France, le SNUI continuera à détailler son analyse et ses propositions pour que les valeurs d'humanisme et de progrès inspirent les politiques sociales fondées sur une meilleure répartition des richesses.

En continuité avec l'activité des dernières années, le SNUI poursuivra son intervention dans le débat public, en particulier sur :

- la défense de l'emploi et l'amélioration de la condition du salariat,
- la promotion du service public et du rôle de l'Etat,
- le financement des besoins sociaux,
- la protection sociale.

Toujours défendre les agents des Impôts au quotidien

UN AVENIR POUR LA DGI

Le SNUI jugera du contenu de toute restructuration à l'aune d'une grille de lecture précise :

- La préservation et le renforcement des missions.
- L'amélioration d'une véritable qualité de service.
- L'attribution de tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services (informatiques et emplois en particulier).
- Le respect des agents, la protection de leurs conditions de vie au travail et des règles de gestion.

Pour la DGI et la DGCP, les deux hypothèses qui paraissent s'inscrire dans les schémas gouvernementaux déboucheraient sur des remises en cause importantes des périmètres actuels d'exercice des missions et des contrats pluriannuels, pourtant toujours présentés comme étant intangibles et « protecteurs ».

- Le SNUI rejette toute perspective de fusion - dilution de l'ensemble des missions de la DGI et de la DGCP dans une seule administration gérant à la fois la dépense et la recette publique. Cette option porte en elle de lourdes menaces sur les agents (technicités, modes de gestion, niveaux de rémunération). Elle accentuerait encore la flexibilité, la polycompétence et la dissolution des doctrines d'emploi.
- Deuxième option évoquée au ministère, la constitution d'une administration unique bâtie sur le respect d'une chaîne cohérente de travail - assiette/contrôle/recouvrement ne serait pas exempte de difficultés pour les agents, notamment si les objectifs de réduction des effectifs constituaient la motivation essentielle de l'opération.

LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL, UNE PRIORITE MANIFESTE

Parce que le mal-être au travail se répand au sein de tous les services et touche tous les agents, tous grades confondus et toujours en plus grand nombre, le SNUI fait des conditions de vie au travail le point central et transversal de son revendicatif.

Le manifeste ci-après constitue un premier point de rassemblement de tout le réseau militant pour que le SNUI fasse vivre ce « sujet » en parfaite cohérence à tous ses niveaux d'intervention et dans toutes ses composantes. Cela passe notamment par :

- l'organisation, partout, du stage de formation syndicale dédiée aux conditions de vie au travail,
- l'implication de tous, y compris par un partage plus grand de ce thème transversal au Bureau National,
- la poursuite des premiers échanges avec nos camarades de la Fédération dont plusieurs (SUD Trésor, Solidaires Douanes) ont entamé une démarche semblable,
- une approche simultanée au sein de Solidaires par l'intervention, par exemple, à l'observatoire de l'emploi public (OEP).

RECLAMONS NOTRE DÛ, ON CONTINUE !

La campagne revendicative pour de justes rémunérations, pour la reconnaissance des qualifications et contre l'individualisation des primes se poursuivra car tout nous pousse encore à agir après avoir, certes, brisé un tabou mais enregistré trop peu de résultats.

Revalorisations indiciaire et indemnitaire, plans de qualifications conséquents, sont les deux axes revendicatifs du SNUI pour « des sous pour tous ».

MUSCLER LA GESTION DES AGENTS POUR MIEUX LES DEFENDRE

La volonté administrative de casser les règles des mutations, de privilégier le mérite individuel, d'altérer les concours et de détruire le statut des fonctionnaires est inacceptable.

Le SNUI, fidèle à sa tradition de syndicat de proximité, développera ses actions pour redonner des garanties de gestion aux agents. Une réflexion plus politique est indispensable pour contrer dans les instances paritaires les diktats de la LOLF. Une commission nationale spécialisée se réunira pour travailler rapidement à la stratégie d'ensemble à mettre en œuvre partout.

Le SNUI et ses engagements

Le SNUI est porteur d'un ensemble de valeurs qui fondent son identité et qui guident ses engagements à tous les niveaux (DGI, Ministériel, Fonction Publique, interprofessionnel et international) : un syndicalisme d'adhérents, de proximité, crédible, de technicité, d'unité, d'indépendance sachant allier combativité, pragmatisme et efficacité.

Le SNUI réaffirme la place essentielle de l'adhérent au cœur de l'organisation et de ses revendications.

A LA DGI

Le verticalisme est une force à opposer à l'administration qui tente de diviser les agents selon leur grade. Concernant la question, différente, du mode de pilotage des services et des relations hiérarchiques, il s'agit pour le SNUI de s'adresser à tous les agents, y compris les cadres, pour lutter ensemble contre un mal qui prend de l'ampleur dans notre administration : la souffrance au travail.

Le SNUI sera au côté de tous les agents, victimes dans leur vie privée et professionnelle des conséquences de cette nouvelle forme d'oppression sociale.

Le SNUI sera vigilant, offensif et déterminé à défendre les militants syndicaux subissant des discriminations et des attaques inadmissibles.

Dans son action quotidienne, le SNUI renforcera les relations directes entre le Bureau National et les sections par :

- la multiplication des rencontres sur le terrain,
- les sessions de secrétaires qui porteront des thèmes de réflexion auprès du conseil syndical,
- la formation syndicale,
- une nouvelle étape d'amélioration du site et de la messagerie.

Le SNUI est et demeurera vigilant sur le financement des organisations syndicales.

Pour développer un syndicalisme d'adhérents, indépendant, dans une véritable démocratie sociale, le SNUI plaidera pour que les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt qui bénéficie à tous, qu'ils soient ou non imposables.

Une étude sera menée sur les Comités d'Entreprises existant dans les entreprises et certains organismes publics (ex : Banque de France) sans remettre en question l'action sociale propre au MINEFI.

UNE ACTION FEDERALE RENFORCEE

Le SNUI continuera à plaider pour faire vivre une seule fédération. Le travail en commun, y compris en binôme, doit être développé avec tous nos partenaires fédéraux, en particulier avec SUD Trésor dans la sphère commune.

Le SNUI adopte la dénomination Solidaires aux Finances pour la fédération de syndicats qu'il a contribué à fonder.

DEVELOPPER L'ENGAGEMENT INTERPROFESSIONNEL

Le SNUI renforcera son engagement dans l'Union Syndicale Solidaires « Fonctions Publiques et assimilés » tant au niveau national que local, la représentativité acquise dans la Fonction Publique d'Etat nous donnant une responsabilité accrue.

Le SNUI, s'appuyant sur toutes ses valeurs, continuera à s'impliquer et pleinement dans l'Union Syndicale Solidaires, notamment en étant au premier rang du combat pour faire changer les règles de représentativité syndicale afin que le vote des salariés soit respecté dans une véritable démocratie sociale.

Vote de la résolution :

POUR : 85,83 %

CONTRE : 2,75 %

ABSENTION : 11,42 %

MANIFESTE POUR VIVRE ET TRAVAILLER MIEUX A LA DGI

Les conditions de travail se dégradent.

Les conditions de vie au travail se dégradent à la DGI comme dans bien des secteurs, qu'ils relèvent de la fonction publique ou du secteur privé. L'insécurité, la difficulté de plus en plus grande à maîtriser son environnement de travail et à disposer de réelles marges d'intervention dans son activité est fortement dénoncée par les salariés. Lors des rencontres syndicales, à l'occasion de sondages d'opinion ou dans des études universitaires, le mal être au travail est devenu, avec la revendication du pouvoir d'achat, la préoccupation n° 1 ; c'est vrai aussi pour les agents de la DGI. Pour le SNUI, cette première phase de constat est primordiale et il faut lui donner un caractère collectif : « Constat, c'est déjà contester ».

UNE APPROCHE SYNDICALE GLOBALE

La tentation de l'administration, comme de nombreux employeurs, est souvent de restreindre le champ des questions soulevées. Si on laissait faire, le thème des conditions de vie au travail se limiterait rapidement à la DGI à deux points : les conditions matérielles et la santé. Et encore, il faudrait sortir d'un carcan minimaliste et caricatural que l'on pourrait réduire aux « écrans plats » et « aux agents malades » posant surtout problème par leur absentéisme.

Pour le SNUI, l'amélioration des conditions de vie au travail passe par une approche syndicale globale et transversale. Braqué sur les incessantes réformes des services et sur la déréglementation de la gestion, le regard syndical doit se porter sur l'agent en intégrant toutes ses attentes. Il convient de partir d'une analyse des missions et de la faire suivre d'une étude critique de l'organisation de chaque service (degré de technicité, degré de polyvalence, facteurs valorisants et, à l'inverse, facteurs de stress et degré d'assujettissement). Ce n'est qu'après qu'il faut aborder la question du cadre de travail et des outils mis à disposition pour s'interroger enfin sur l'inévitable affrontement entre les flexibilités souhaitées par l'administration (affectation souple, horaires modulables, ...) et les repères de gestion exigés par les agents (appréciation objective du travail, mobilité reposant sur le libre choix, formation « ouverte »).

- C'est à cette aune qu'il faut mesurer les pressions résultant des réformes et définir les pistes d'action pour des évolutions positives (elles sont possibles dès le niveau d'un service donné sur la base d'un consensus entre agents).
- C'est aussi à cette aune qu'il faut prendre conscience de l'éclatement des situations entre services, entre résidences, entre directions, mais en ne perdant pas de vue un énorme paradoxe : jamais les décisions n'ont été autant verrouillées au sommet alors qu'on fait tout pour faire croire que « tout se décide localement ».
- C'est enfin à cette aune qu'il faut mesurer combien l'action doit être globale puisque le sujet l'est incontestablement et, dans ce sens, la mission du SNUI va être de favoriser, à partir des mobilisations locales les plus parcellaires, une compréhension des gigantesques imbrications des sujets les uns par rapport aux autres, les atteintes à la santé, par exemple, découlant d'une addition substantielle de problèmes divers pouvant n'appeler, chacun, aucune mesure d'urgence.

Les conditions de vie au travail sont bien un thème revendicatif partagé, le SNUI est bien déterminé à développer une stratégie d'action à leur sujet, mais il appelle d'abord à remiser toutes les solutions simplistes ; le danger en prétendant régler une difficulté étant d'en faire surgir trois nouvelles. On peut ainsi paraître « s'arranger » des affectations au plan local avec une direction, des règles nationales ne paraissant pas indispensables, on s'aperçoit ensuite qu'on ne dispose d'aucune doctrine d'emploi de référence, d'aucune garantie de stabilité, le pire étant de se voir réclamer un « service » en retour d'un arrangement personnel obtenu.

Réflexion et détermination doivent guider l'action pour l'amélioration des conditions de vie au travail.

POUR QUOI FAUT-IL SE BATTRE ?

D'abord pour que cessent les campagnes d'attaques contre les fonctionnaires (et en particulier ceux de la DGI).

Ensuite pour que des repères professionnels reviennent dans l'univers de l'agent des Impôts.

Enfin pour disposer des moyens de servir la justice fiscale.

- Pour ne plus être réduit à l'état d'agent « équivalent temps plein » et pour sortir de la dictature des ratios « coût rendement »,
- Pour davantage de liberté et de justice dans les règles de gestion afin de réduire les flexibilités,
- Pour un encadrement technicien, une meilleure définition du rôle de chacun et le maintien de marges d'initiatives dans chaque service.
- Pour le droit à la mobilité choisie tant géographique que fonctionnelle au cours de la carrière.
- Pour que les emplois nécessaires permettent de travailler, d'être formés et de compter son temps autrement,
- Pour des services à taille humaine, l'arrêt du travail en plateaux et le respect de principes ergonomiques élémentaires,
- Pour une maîtrise de son travail et la définition de portefeuilles de dossiers débouchant sur un travail valorisant,
- Pour disposer des outils, notamment législatifs et informatiques, qui soient au service des agents et non destinés à organiser la productivité.
- Pour une reconnaissance du travail accompli par un salaire revalorisé et des plans de qualification adaptés au contexte démographique.

Agir quotidiennement pour améliorer les conditions de vie au travail dans la sphère DGI, c'est prendre en charge les revendications immédiates des agents, mais c'est aussi les protéger de certains risques invisibles au 1er degré menaçant leur santé ; c'est contester le sens des réformes mises en place, c'est oeuvrer à la construction du rapport de forces nécessaire pour aller vers une administration plus juste et plus humaine.